

Lycée professionnel de l'Argensol



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Activités sportives de l'établissement

Cotisations - Année 2022-2023

En cotisant, vous participez au financement de toutes les actions concernant les activités sportives de l'établissement : déplacements, achats de goûters, récompenses, petit matériel...etc.

Les principales actions :

- Sorties ponctuelles pour des activités de pleine nature,
- Organisation de rencontres interclasses, professeurs-élèves,
- Déplacements pour différentes manifestations,
- Aide pour l'Association sportive(*)

(*) *L'Association Sportive (AS) est une association Loi 1901, affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Elle se charge de proposer et d'animer des activités physiques sportives et artistiques au sein de chaque établissement.*

Chaque AS participe aux objectifs et actions de l'UNSS (formation, compétition, développement de la pratique, rencontre). Les AS sont encadrées par les enseignants d'EPS.

L'avance sur adhésion volontaire par élève est de 5€.

Cette somme sera déduite du prix de la licence (10 euros) pour les élèves qui s'inscrivent à l'Association Sportive du lycée.

Nous vous remercions, pour tous les élèves, de bien vouloir établir votre paiement au nom du *Trésorier de l'AS du LP de l'Argensol*.

***Les activités sportives pour l'année 2022-2023
vous seront communiquées à la rentrée.***

Votre reçu d'avance sur adhésion : 5€

Nom : Prénom :

Classe :

Orange, le : P/O le trésorier de l'AS

Partie réservée au lycée

Reçu - Lycée (Année 2022-2023)

Nom : Prénom :

Classe :

Orange, le :

Espèces (pensez à faire l'appoint)

Chèque à l'ordre du ***Trésorier de l'AS du LP de l'Argensol.***

Le proviseur/principal

Service
Vie Scolaire

Référence

Dossier suivi par
Monsieur GONTIER
Téléphone
04 90 34 91 20
Fax
04 90 51 53 34
Mél.
viescoargensol
@gmail.com

Adresse
Rue Henri Dunant
84100 ORANGE